

## 1.44 – ORDONNANCE COLLECTIVE

Département de médecine  
Clinique de préadmission en hémodynamie

### I. CLIENTÈLE VISÉE

Tous les patients rencontrés à la clinique de préadmission d'hémodynamie à l'exception des patients avec procédures structurales

### II. PROFESSIONNEL AUTORISÉ

Le personnel infirmier de la clinique de préadmission d'hémodynamie, lors des situations décrites dans les sections suivantes

### III. INDICATIONS

L'infirmière à la clinique de préadmission est autorisée à :

- Valider la feuille de mise à jour des médicaments pris par le patient
- Suspendre les anticoagulants, les hypoglycémisants oraux, les diurétiques, AINS, ARA, IECA et ARNI (*Entresto<sup>MD</sup>*) en prévision de la procédure si nécessaire
- Compléter l'aide-mémoire à remettre aux patients
- Compléter la feuille d'ordonnance de l'OPI 2.14 – *Pré/Post procédure hémodynamie*

### IV. CONTRE-INDICATIONS

Aucune contre-indication

### V. PROTOCOLE MÉDICAL

#### PRÉPARATION : À LA CLINIQUE DE PRÉADMISSION

##### Examen et laboratoire

- ECG
- Biochimie : K<sup>+</sup>, Na<sup>+</sup>, Cl<sup>-</sup>, urée, créatinine, glucose
- Hématologie : FSC
- Coagulogramme complet
- Coagulation : INR à répéter le matin de la procédure si patient sous **warfarine** (*Coumadin<sup>MD</sup>*)
- β-HCG plasmatique si possibilité de grossesse
  - *La veille ou le jour de l'examen STAT à 5 h 30*
  - *Aviser la clientèle d'utiliser des mesures contraceptives jusqu'à la procédure (pré-admission)*

#### PRÉPARATION PARTICULIÈRE À L'ADMISSION

- À jeun à partir de minuit la veille
- Préparation cutanée pré-examen telle qu'indiquée dans la technique de soins 12.1
- Signes neurovasculaires des 4 membres à noter au dossier

#### POUR VALIDER LA FEUILLE DE MISE À JOUR DES MÉDICAMENTS ET L'AIDE MÉMOIRE À REMETTRE AUX PATIENTS

- La signature de l'infirmière au bas de la page est nécessaire en précisant : « selon l'ordonnance collective 1.44 »
- Questionner le patient sur sa médication actuelle et apporter les correctifs sur la feuille de mise à jour des médicaments

##### a. Médication usuelle avant la procédure

- Omettre les médicaments suivants le matin de la procédure si le TFG<sub>e</sub> (taux de filtration glomérulaire estimé) ≤ 50 ml/min/1,73 m<sup>2</sup> :
  - ARA, IECA et ARNI (*Entresto<sup>MD</sup>*)
  - Diurétiques
  - AINS
- AAS non-enrobée 325 mg PO X 1 dose le matin de la procédure pour tous les patients sauf ceux prenant de la **warfarine** (*Coumadin<sup>MD</sup>*) et ayant un INR ≥ 1,5 au matin. Compléter à 320 mg si patient a reçu 80 mg ou 160 mg le matin
- Continuer la médication habituelle incluant les antiplaquettaires

##### b. Médication pour le patient diabétique

- Aviser le patient de prendre ½ dose de son insuline (lente ou intermédiaire) habituelle au coucher la **veille de la procédure**
- Omettre les hypoglycémisants oraux et/ou l'insuline usuelle **le jour de la procédure** jusqu'à la reprise de l'alimentation

## 1.44 – ORDONNANCE COLLECTIVE

Département de médecine

Clinique de préadmission en hémodynamie

### c. Patient qui prend des anticoagulants oraux directs : suspendre le médicament en fonction du tableau suivant

Anticoagulants	TFGe > 50 ml/min/1,73 m <sup>2</sup>	TFGe = 30-50 ml/min/1,73 m <sup>2</sup>
- <b>Dabigatran</b> ( <i>Pradaxa<sup>MD</sup></i> ) (habituellement donné BID)	Cesser 24 h avant la procédure : Omettre 2 doses	Cesser 48 h avant la procédure : Omettre 4 doses
- <b>Apixaban</b> ( <i>Eliquis<sup>MD</sup></i> ) (habituellement donné BID)	Cesser 24 h avant la procédure : omettre 2 doses indépendamment du TFGe	
- <b>Edoxaban</b> ( <i>Lixiana<sup>MD</sup></i> ) - <b>Rivaroxaban</b> ( <i>Xarelto<sup>MD</sup></i> ) (habituellement donné DIE)	Cesser 24 h avant la procédure : omettre 1 dose indépendamment du TFGe	

Aviser le médecin si TFGe : < 30 ml/min/1,73 m<sup>2</sup>

### d. Patient qui prend de la warfarine (*Coumadin<sup>MD</sup>*) comme anticoagulant

- Aviser le médecin dans les cas suivants :
    - FA avec sténose mitrale
    - Valve mécanique
    - FA avec AVC
    - AVC
    - Thrombose veineuse profonde (TVP) < 3 mois
- } Une ordonnance de dalteparin (*Fragmin<sup>MD</sup>*) ou de fondaparinux (*Arixtra<sup>MD</sup>*) si allergie à l'héparine est nécessaire
- Si le patient ne présente pas ces conditions, suspendre la **warfarine** (*Coumadin<sup>MD</sup>*) selon INR :
    - Si INR est ≤ 2,59 : Cesser warfarine 48 h avant la procédure : omettre 2 doses
    - Si INR entre 2,6-3,5 : Cesser warfarine 72 h avant la procédure : omettre 3 doses

### POUR COMPLÉTER L'ORDONNANCE PRÉ-IMPRIMÉE 2.14 – PRÉ/POST PROCÉDURE HÉMODYNAMIE

- La signature de l'infirmière au bas de la page 1 est nécessaire en précisant : « selon l'ordonnance collective 1.44 »

#### a. Médication pour le patient allergique aux produits de contraste (iode)

Pour les patients externes, se référer à l'OPI 2.124 - *Prémédication des patients allergiques aux produits de contraste – Prescription externe* et de l'OC 1.68 – *Prémédication pour patient externe allergique aux produits de contraste*

#### b. Patient prévu pour une dilatation coronarienne ou périphérique élective

- Si le patient prend uniquement de l'AAS comme antiplaquettaire : donner **clopidogrel** (*Plavix<sup>MD</sup>*) 600 mg PO le matin de la procédure (double thérapie antiplaquettaire DATP)  
Ne pas donner pour les patients dont la dilatation est incertaine [coro +/- dil]. La médication sera donnée en salle d'hémodynamie
- Si le patient prend déjà deux antiplaquetitaires, les donner de manière usuelle [AAS en association avec soit : **clopidogrel** (*Plavix<sup>MD</sup>*) ou **prasugrel** (*Effient<sup>MD</sup>*) ou **ticagrelor** (*Brilinta<sup>MD</sup>*)]

#### c. Hydratation : considérations particulières

- Patient sous dialyse : aviser le médecin pour obtenir une prescription médicale précisant l'hydratation
- Hydratation limitée NaCl 0,9 % à 1,5 ml/kg/h ad procédure pour le patient qui présente une des conditions ci-dessous :
  - FE ≤ 40 %
  - Antécédents d'insuffisance cardiaque ou surcharge pulmonaire (voir dernière note médicale)
- Hydratation standard NaCl 0,9 % en bolus de 3 ml/kg en 60 min puis diminuer le débit à 1,5 ml/kg/h ad procédure pour le patient qui ne présente pas un des éléments précédemment énumérés

**VI. LIMITES OU SITUATION EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE**
**ALERTES NURSING : AVISER MÉDECIN SI :**

- Hb < 110 g/L
- Plaquette ≤ 90 x 10<sup>9</sup>/L
- INR > 3,5 ou < 2
- Fonction rénale altérée avec TFGe : < 30 ml/min/1,73 m<sup>2</sup>
- Dialyse chronique
- Saignement nouveau ou en investigation (du nez, dans les urines, dans les selles, etc.)
- Antécédent saignement cérébral
- Cancer actif ou en investigation
- AVC récent (≤ 3 mois)
- Température ≥ 38 °C
- Prednisone ≥ 20 mg DIE pour plus de 3 semaines consécutives dans la dernière année
- Patient cognitivement incapable de comprendre les consignes ou incapable de garder la position couchée

**ALERTES NURSING : AVISER INFIRMIERES DES COMPLICATIONS SI ALLERGIES (poste : 3556)**

- AAS
- Antiplaquettaires


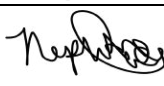
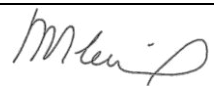
**SI UN EXAMEN EST FAIT DANS UN AUTRE MILIEU**

Faire signer le formulaire d'autorisation de communiquer des renseignements contenus au dossier pour obtenir des résultats pertinents réalisés dans un autre centre (échographie cardiaque, coronarographie, protocole opératoire).

**VII. PÉRIODE DE VALIDITÉ**

- Date d'entrée en vigueur : 2025-01-22
- Fin de la période de validité : 2028-01-22

**VIII. MÉDECIN RÉPONDANT**

Élaboration et validation de la version actuelle par le(s) médecins suivants :				
Nom	Prénom	N° de permis	Signature	Téléphone
Tanguay	Jean-François	088168		3800
Validation de la version actuelle par le(s) responsable(s) de la qualité des soins :				
Nom	Prénom	Titre	Signature	Téléphone
Maignan	Nephtalie	Conseillère en soins infirmiers		5034
Validation de la version actuelle par le(s) pharmacien(s) :				
Nom	Prénom	N° de permis	Signature	Téléphone
Lacroix	Martine	205128		3510
Approbation de la version actuelle par le représentant du CMDP de l'ICM le 2024-12-17				
Nom	Prénom	Signature		
ENTRÉE EN VIGUEUR : 2025-01-22		DERNIÈRE RÉVISION : <b>2024-12-17</b> (2017-10-25 / 2018-09-05 / 2024-05-01)		